

LES PERMANENCES

JULIE ISMAEL

(animatrice en charge de l'accompagnement des familles et des démarches administratives (contrat de travail, pré-inscriptions en crèche))

Lundi 9h15-12h30 13h30-17h30 à Pontigny

Mardi 9h15-12h30 13h30-17h30 à Pontigny

Mercredi 9h15-12h30 13h30-17h30 à Vermenton

Judi 9h15-12h30 13h30-17h30 à Chablis

Vendredi 9h15-12h00 14h00-17h15 à Chablis

CONTACT : rape.chablisa@3cvt.fr /
06.74.52.25.45

ADELINE JOVASEVIC

(animatrice en charge des ateliers d'éveil avec les assistants maternels et de leur professionnalisation)

Lundi 13h30-16h00 à Chablis

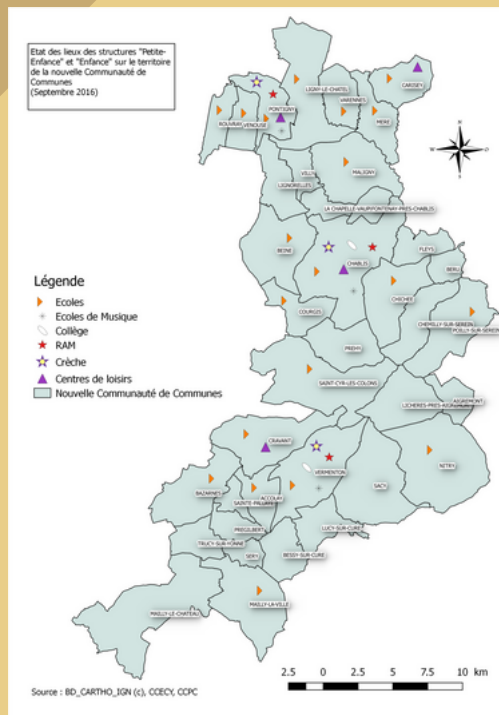
Mardi 13h30-16h00 à Chablis

Judi 9h00-12h30 13h30-16h00 à Chablis

En atelier d'éveil le lundi (Vallée du serein), mardi (Vermentonnais) et vendredi matin (Chablisien).

CONTACT : rape2.chablisa@3cvt.fr / 06.18.31.08.01

LOCALISATION



LE RELAIS PETITE ENFANCE



CHABLIS

Pôle jeunesse
7 Chemin du Cantara
89000 Chablis

PONTIGNY

Maison de l'Enfant
2 bis rue St Thomas
89230 Pontigny

VERMENTON

Place Jean Jaurès
89270 Vermenton

Service gratuit et accessible à tous

- Parents
- Futurs Parents
- Parents employeurs d'un assistant maternel
- Assistants Maternels
- Futurs Assistants Maternels
- Enfants



POUR LES FAMILLES

- Vous accompagner dans la recherche d'un mode de garde adapté
- Enregistrer votre demande de pré-inscriptions en structure collective sur le territoire (Pontigny, Chablis et Vermenton)

POUR LE PARENT EMPLOYEUR D'UN ASSISTANT MATERNEL

- Vous informer sur les démarches administratives (de l'élaboration à la rupture du contrat de travail)

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

- Vous accompagner et participer à la professionnalisation
- Vous informer sur vos droits et obligations
- Organiser des réunions/soirées à thème
- Favoriser les échanges entre professionnels

LES MISSIONS DU RELAIS PETITE ENFANCE

POUR LES ENFANTS ACCUEILLIS CHEZ LES ASSISTANTS MATERNELS

- Animer des ateliers d'éveil adaptés
- Favoriser la socialisation
- Proposer de nouveaux matériaux pédagogiques

POUR LES FUTURS ASSISTANTS MATERNELS

- Vous Informer sur les conditions d'accès et d'exercice du métier

